

Image not found or type unknown



Clotures

Par **brucourt**, le **01/10/2008 à 10:09**

bonjour ma voisine fait pousser des fleurs grimpantes sur notre grillage commun, elle est locataire et moi propriétaire. rnUne fois fanées, les branches restent et cela fait sale.rnQue puis-je lui proposer comme elle estime pouvoir faire ce qu'elle veut"chez elle"?

Par **Tisuisse**, le **02/10/2008 à 14:17**

Ben, c'est simple, sans rien lui dire, vous mettez un puissant déherbant sur ses plantes car rien ne doit être accroché sur une clôture qui vous appartient, même si elle est mitoyenne car l'autre part de propriété de la clôture est à son propriétaire, pas à elle.

Par **brucourt**, le **02/10/2008 à 14:19**

ok, merci.rnelle doit déménager j'attends qu'elle parte pour le faire car elle plante à tout va et nous sommes une commune qui doit respecter un site protégé donc peu d'arbres et plantes naturelles. Mais elle se sent au-dessus de tout cela comme locataire.rnbonne journée